



SAISON 2025- 2026

Les entraînements se déroulent dans le gymnase Christian Roger 86140 Lencloître

Horaires des Entraînements :

Le lundi : de 17h à 20h pour les adultes en période de compétitions sur le terrain de parcours

Le mercredi : de 17h à 19h pour les jeunes et les adultes

Le jeudi : de 20h30 à 22h30 pour les adultes

Le samedi : de 9h00 à 11h00 pour les adultes et de 10h00 à 11h pour les jeunes

Le dimanche : de 9h00 à 12h00 pour les compétiteurs et sous réserve du créneau

3 séances d'entraînements et d'essais sans engagement sont possibles pour toutes personnes intéressées.

La cotisation annuelle inclut :

- la licence
- une assurance
- l'initiation
- le prêt de l'arc (pendant 2 années suivant la progression de

l'archer)

En sus, il faudra prévoir l'achat du matériel de l'archer (carquois, flèches, dragonne, palette et protège-bras) qui peut être commandé par le club.

" LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ENVIGNE "

<http://club.sportsregions.fr/archersdelenvigne>

Mairie de Lencloître

86140 LENCLOÎTRE

Prix des inscriptions :

- Les licences :
- Poussin (né après le 01.01.2015) 60 €
 - Jeune (jusqu'à 20 ans) 90 €
 - Adulte 115 €
 - Adulte (renouvellement) 110 €

(Privilégier le paiement par virement)

Le passeport est obligatoire pour la première licence □ 5€

Possibilité d'une licence découverte (à partir du 15 mars) : 50 €

Renseignements : DELALANDE Allan (Président) : 06 41 75 26 24

Sur la messagerie du club : archerslenvigne@gmail.com

Ou au gymnase pendant les heures d'entraînement.

Le Président